

Lecture croisée des programmes du PS et du PCF

Yves Dimicoli

Le programme du PS entend répondre à l'urgence et porter l'exigence d'un nouveau mode de développement. Cependant, on est vite frappé par le divorce entre le nombre de promesses sociales ou sociétales, cherchant à faire écho à des aspirations, des préoccupations, des luttes, et même certaines réflexions avancées par le PCF, d'un côté, et, de l'autre :

- **La faiblesse et le caractère conventionnel de l'ambition transformatrice ;**
- **Le conservatisme, le manque d'audace sur la question des moyens financiers et des pouvoirs, ignorant de fait l'enjeu si crucial de la gestion des entreprises, de leur responsabilité sociale et territoriale, ou celui de la maîtrise de la monnaie et du crédit, avec la question stratégique des liaisons banques/entreprises.**

Le projet socialiste vise, bien sûr, le prochain quinquennat. Mais il entend, au-delà, tracer une perspective d'action «pour les dix ans à venir» : il s'agit de «réguler le capitalisme, cantonner le marché à la sphère économique, combattre les inégalités, redistribuer les richesses, préserver les équilibres écologiques».

Il s'agit, non pas d'essayer de mettre en cause la domination du marché financier et de la rentabilité financière qui caractérise le capitalisme contemporain, mais de prétendre en corriger les «excès», les «dérives» par une «régulation», c'est à dire, en l'espèce, par une intervention de l'Etat, à la marge. Comme le prouvent les échecs du passé, et notamment celui de la «gauche plurielle», cette démarche, non seulement, n'arrive pas à protéger la société du marché mais accompagne, favorise sa gangrène profonde, avec la marchandisation de tous les aspects de la vie et l'insécurité sociale généralisée qu'engendre le libéralisme des entreprises. Et la gauche, ne faisant pas ce que l'on attend d'elle, ouvre ainsi la porte à un retour toujours plus agressif et réactionnaire de la droite, comme en 2002.

C'est pourtant bien dans ce type d'alternance que persistent à s'inscrire les dirigeants actuels du PS, alors même que leur base électorale, à deux reprises, lors du référendum sur l'Europe et lors de la lutte contre le CPE, a exprimé le besoin d'un réformisme beaucoup plus audacieux.



C'est dire le besoin de débat et de confrontation, cartes sur table, avec les salariés, les citoyens et toutes les forces se réclamant de la gauche et du camp du progrès, en organisant l'action sans attendre 2007, afin d'enrayer la machine à bipolariser le débat politique. Plus que jamais, en ces circonstances, l'apport rassembleur du PCF est nécessaire, avec des contre-propositions qui fassent vraiment le poids face aux solutions ultra et social-libérales et cherchent à rassembler tout le peuple de gauche sur un projet effectivement alternatif à celui de la droite, pour la battre durablement.

I-Le maintien du chômage et non son éradication progressive

Le projet du PS prend acte du fait que, désormais, la question de l'emploi est la plus importante. Sa visée première, annonce-t-il, consiste à « retrouver le plein emploi ».

Il souligne que ceci ne signifie en aucun cas l'emploi pour tous, mais seulement un taux de chômage officiel abaissé vers 5% de la population active, niveau reconnu comme incompressible par les adeptes du «plein emploi».

Après L. Jospin qui, en 2002, promettait le «retour au plein emploi» pour 2010, et face à N. Sarkozy qui, lui, l'annonce pour 2015, le PS le promet, désormais, pour... 2012.

Selon les projections démographiques disponibles, la population active totale, à cet horizon, serait de 24 984 000 personnes. Un taux de chômage officiel de 5% signifie donc que le nombre de chômeurs reconnus comme tels serait alors de 1 250 000 environ. En vérité le nombre de personnes effectivement privées d'emploi serait beaucoup plus important.

Un tel volant de chômage signifierait, de fait, une précarité considérable des salariés employés, avec le maintien de très fortes pressions sur le taux de salaire.

En effet, l'utilisation, dans les entreprises, des nouvelles technologies informationnelles pour la rentabilité financière permettrait, dans ces conditions, aux employeurs de continuer de disposer d'un rapport de forces très favo-

nable pour faire accepter par les salariés flexibilité précaire, salaires et formations insuffisants, conditions de travail dégradées.

Cette promesse du « plein emploi » pour 2012 signifie, au fond, que les dirigeants socialistes refusent de s'inscrire dans une perspective d'éradication progressive mais effective du chômage, préférant partager avec la droite la visée «indépassable» du maintien d'une société où la force de travail est une marchandise et son marché est régulé par le taux de chômage : le capitalisme.

C'est précisément ce choix qui, aujourd'hui, les amène à refuser d'engager des réformes de transformations sociales radicales visant à faire reculer, jusqu'à les supprimer, insécurité de l'emploi et inégalité d'accès à la formation tout au long de la vie.

Mais, du coup, c'est la promesse d'un taux de chômage abaissé à 5%, elle-même, qui n'arrive pas à être réalisée et doit être sans cesse ajournée comme un horizon inaccessible.

Cette promesse pour 2012 est, en effet, aussi peu crédible que celle de L. Jospin pour 2010. Elle repose, en fait, sur deux hypothèses à partir desquelles ne cessent de s'auto-intoxiquer les prophètes du «plein emploi» :

- Le passage massif à la retraite de la génération du « baby boom » engendrerait, mécaniquement, une diminution du nombre des demandeurs d'emploi ;
- La croissance devrait durablement s'accélérer en France, dans la foulée de celle des Etats-Unis et des pays émergents avec l'arrivée à maturité de nouvelles générations de technologies informationnelles.

Une telle vision persiste à méconnaître, cycle conjoncturel après cycle conjoncturel, la profondeur de la crise systémique du capitalisme et la gravité des cercles vicieux d'enfoncement qu'entraînent les tentatives de réponses capitalistes utilisant les technologies informationnelles pour maximiser la rentabilité financière, contre les besoins de développement de toutes les capacités humaines.

Elle méconnaît le fait que la reprise conjoncturelle que connaît le monde depuis la fin 2001, derrière les Etats-Unis et les pays émergents, est appelée à se retourner, comme lors des précédents cycles conjoncturels du capitalisme, au bout de neuf à onze ans. Autrement dit, toute chose égale par ailleurs, le cycle en cours devrait déboucher sur une nouvelle récession vers 2010-2012. Et cela, de la même façon que la croissance de la seconde moitié des années 1990 – dont les experts du PS et de la droite promettaient alors qu'elle durerait au moins trente ans grâce à la «nouvelle économie» - a débouché sur une récession au début des années 2000. Au contraire, à partir des premières alertes annonciatrices, dans la conjoncture actuelle, de nouvelles difficultés à venir (remontée des taux d'intérêt, prix des matières premières..) il faudrait encourager le débat et l'action rassembleuse pour des transformations sociales radicales permettant de commencer à rompre avec la domination des marchés financiers et de la rentabilité financière, afin de développer toutes les capacités humaines de la planète.

Telle ne semble pas être l'ambition du PS aujourd'hui. Et son

pari d'une résorption mécanique du chômage jusqu'à un «équilibre» dit de «plein emploi» dès 2012 passe sous silence deux facteurs fondamentaux de dépression :

- L'insuffisance de la demande globale qu'engendrerait l'insuffisance des revenus du travail et d'activité d'une population vieillissante, non compensée, tant s'en faut, par des revenus de remplacement (retraite) ; ceux-ci tendant eux-mêmes à ralentir avec le maintien du cadre restrictif imparti par la réforme Balladur dont le PS ne dit pas vouloir se défaire (au contraire de la réforme Fillon qu'entend cependant, dans une large mesure, semble-t-il, conserver D. Strauss-Kahn (1)) ;

- L'insuffisance grandissante de main d'œuvre qualifiée pouvant entraîner des pénuries sectorielles et bridant la croissance.

On peut mesurer alors combien la visée, proposée par le PCF, de construction d'un système de Sécurité d'emploi ou de formation pour chacun-e est la visée effectivement alternative au projet de la droite. L'éradication du chômage serait réalisée grâce à la promotion d'une mobilité choisie pour chacun-e, dans la sécurité de droits et de revenu relevés, entre emploi et formation permettant d'accéder à un meilleur emploi.

La très forte progression du niveau des qualifications et des compétences, par la conquête d'un droit individuel et universel très élevé à la formation tout au long de la vie, permettrait notamment de conjurer les risques de pénurie de main d'œuvre qualifiée. Il soutiendrait une vive et durable expansion de la demande. Il permettrait à chacun de mieux s'accomplir socialement et de maîtriser sa vie. Les changements de situation seraient rendus d'autant plus faciles qu'ils ne pourraient jamais plus entraîner le risque de tomber dans le chômage. On pourrait supprimer les emplois obsolètes ou inefficaces sans que cela fasse des chômeurs. Le passage en production des recherches, serait d'autant plus encouragé que le niveau culturel et de qualification des salariés et des populations ne cesserait lui-même d'aller très vivement de l'avant.

II- Quel type de croissance et de développement ?

Le projet du PS prétend mettre en œuvre «un nouveau modèle de croissance». Belle ambition, mais qu'en est-il en pratique ?

A- Re-belote sur le soutien à l'investissement et aux profits :

Il est proposé, de façon très traditionnelle, une «aide fiscale concernant les modalités d'amortissement pour stimuler les investissements». Pourtant, un tel dispositif, prétendant relancer la demande par l'investissement, a fait la preuve de ses effets pervers depuis les années 1980. Surtout, un rapport du Conseil des impôts (La concurrence fiscale et l'entreprise- 2004) souligne combien le régime français d'amortissement dans le calcul du bénéfice fiscal des sociétés est déjà «l'un des plus attrayants d'Europe» (à la deuxième place).

Ce nouveau cadeau au profit accélérerait un type de rotation du capital contre l'emploi, encourageant le recours aux technologies les plus récentes pour des investissements

de productivité, beaucoup plus que de capacité. Cela accentuerait la pression sur les salaires et la tendance au remplacement des profits, ainsi accrus, sur le marché financier. Ce type de soutien à l'investissement matériel encourage en réalité, aujourd'hui, l'accumulation de capitaux financiers. En effet, depuis des années, malgré la pléthore d'incitations fiscales, la croissance de l'investissement réel est faible en France et joue contre l'emploi, tandis qu'explorent les placements financiers et les exportations de capitaux.

Ces tendances risquent de perdurer, d'autant plus que de nouvelles générations de technologies informationnelles vont arriver à maturité (nanotechnologies notamment) pour la production, recelant d'énormes potentiels de productivité. Si leur utilisation ne s'accompagne pas d'une très forte expansion des dépenses pour le développement des capacités humaines (recherche, formation, santé, salaires...) elle engendrera, avec un rejet accru des hommes, un chômage aggravé, l'accentuation des pénuries de qualification, l'insuffisance des débouchés.

Le PS ajoute à cette aide fiscale très traditionnelle une modulation de l'impôt sur les sociétés, suggérée par D. Strauss-Kahn. Il s'agirait d'inciter les gestionnaires à choisir d'affecter les profits à l'investissement productif plutôt qu'à la distribution des dividendes, y compris sous forme de rachats d'actions.

L'intention n'est pas dépourvue d'intérêt et sonne juste après l'annonce d'un versement de 30,2 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires des sociétés du CAC-40. Elle se heurte cependant en l'état au fait que, sans mise en cause de la domination des marchés financiers sur le financement et la gestion des entreprises (par le recours, comme le proposent les communistes, à un nouveau crédit bancaire par exemple) et sans nouveaux pouvoirs des salariés pour réorienter ces gestions, elle jouerait comme une incitation soit à l'investissement matériel contre l'emploi, soit à des investissements purement financiers, sans parler de l'encouragement à la délocalisation des bénéfices distribuables.

B- Toujours plus de productivisme et de capital financier :

Ainsi «soutenue», comment la croissance pourrait-elle évoluer vers un contenu novateur ? Pire, elle risque d'être encore plus contaminée par la finance et les pourrissements qu'elle engendre. Alors comment espérer ainsi construire un nouveau type de développement ?

En réalité, on ne sort guère du productivisme avec la course à une accumulation de capitaux accroissant tant et plus la productivité apparente du travail par le rejet des capacités humaines, pour la rentabilité financière.

Dans de telles conditions, il ne suffit pas de mettre ici du «*développement durable*», là de «*l'économie sociale et solidaire*», de promettre des «*indicateurs de croissance durable*» et une «*fiscalité écologique*», ou encore de garantir la «*promotion d'une agriculture de qualité respectant l'environnement*».

On reste enfermé dans la démarche traditionnelle du «pollueur-payeur», sans chercher à transformer le type même de croissance de la productivité du travail. On risque même d'en accentuer les effets, ravageurs pour les

travailleurs et la Nature, par la domination du marché financier qui déresponsabilise toujours plus les entreprises au plan social, territorial et environnemental.

C- Quelle réponse aux besoins sociaux et culturels de développement ?

Le projet du PS fourmille de belles intentions, de principes de réponse et de réponses de principe aux attentes sociales. Il cherche à faire écho à des protestations, des exigences, voire même des luttes. C'est vrai s'agissant, par exemple, de la santé, de l'éducation, de la recherche, du logement social...

Bref, en proclamant la volonté de promouvoir «*l'égalité réelle*» et de «*renforcer la solidarité*», le texte entend rassurer sur la fidélité de ses promoteurs à un idéal social-démocrate.

Bien évidemment, une évaluation soigneuse de l'ambition de chacune des promesses sociales demande à être faite. Mais cela est en réalité impossible avec le texte actuel. On ne trouve nulle part, en effet, une quelconque cohérence affichée entre les objectifs sociaux que le projet affirme vouloir réaliser d'un côté, et, de l'autre, les moyens financiers et les pouvoirs permettant de les atteindre en pratique.

Surtout, on est pris d'un doute : comment tenir toutes ces promesses si les entreprises sont déresponsabilisées par rapport aux besoins sociaux de développement et si l'on ne remet pas en cause la politique monétaire de la BCE ? Et comment y croire, alors que rien dans le projet du PS ne dit que le carcan du pacte de stabilité européen, rationnant la dépense publique de développement, sera remis en cause ?

Certes, il est fait mention, au chapitre «*Relancer l'Europe*» du souhait «*que les critères du pacte de stabilité et de croissance soient revus*». L'énoncé, plutôt vague, on en conviendra, ne fait guère le poids face à la logique de ce pacte, véritable bouclier anti-social de la BCE : il oblige les États à s'inscrire



dans une perspective d'équilibrage à moyen terme des comptes publics et sociaux, alors même que le rationnement des dépenses pour le développement des capacités humaines qu'elle exige tend à creuser, toujours plus, les déficits et à déprimer la croissance.

Par ailleurs, rien ne permet de voir comment ce programme permettrait à la France de se prémunir contre la logique de privatisation et de marchandisation des services publics non marchands qui prédomine dans l'AGCS et que le PS ne propose pas de dénoncer.

De même, ce n'est pas l'affirmation de «missions de service public» ou la promesse d'une «loi cadre des services publics» qui donnent à comprendre en quoi leur élaboration permettra à la France de s'affranchir de la logique des services d'intérêt économique général (SIEG) très prédominante dans les textes européens et antagoniste avec la notion de «service public», non marchand qui plus est.

On mesure alors combien est précieux pour la gauche la volonté affichée par le PCF, dans son propre programme, d'une cohérence entre les objectifs sociaux, les moyens financiers et les pouvoirs.

Elle crédite et conditionne l'ambition de rompre avec le type actuel de croissance, pour un nouveau type de croissance économisant les moyens matériels et financiers afin de développer, prioritairement, toutes les capacités humaines, sans élitisme ni exclusion.

Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, on pourrait, en effet, réduire considérablement et continûment le temps de travail. Mais il faudrait, simultanément, que chaque individu passe toujours plus de temps à se former, à développer toutes ses propres capacités.

Cela exige une véritable explosion de la dépense de formation, mais, aussi, de la dépense nécessaire à l'essor de tous les services publics et sociaux de développement des personnes : santé, éducation, recherche, logements sociaux, culture, transports...

Cela requerrait une très forte croissance de l'emploi dans ces services, au lieu de la tendance à la décroissance actuelle, ainsi qu'un très vif progrès de leur qualification et de leur équipement, dans une organisation d'ensemble beaucoup plus décentralisée, permettant un va et vient de co-élaboration de la réponse aux besoins entre salariés et usagers. Cette dépense continue et très accrue pour l'essor de services, conditionnant la sécurisation et la promotion de tous les moments de la vie de chacun-e, nécessite, évidemment, des financements pérennes considérables (incompatibles avec le carcan du pacte de stabilité de l'euro) et, donc, une nouvelle croissance forte et durable.

C'est la raison pour laquelle les communistes proposent d'aller vers un système sécurisant et promouvant l'emploi et la formation des acteurs de la production de richesses réelles, c'est à dire de tous les salariés dans l'emploi ou non avant tout. Cela permettrait d'engager un nouveau type de croissance forte, durable, non productiviste, ouverte à l'apport et aux besoins des autres peuples.

Une telle perspective nécessite une tout autre mobilisation des moyens financiers.

III- Un refus persistant de mobiliser le crédit et les banques

Le projet du PS, malgré les échecs du passé, persiste dans le refus de mobiliser le crédit bancaire et de toucher aux relations banques-entreprises. Cela, c'est le marché, donc on n'y touche pas !

Quel traitement de la BCE ?

Cela renvoie, bien sûr, à l'acceptation, au fond, de la tutelle actuelle de la BCE et de sa politique monétaire au service d'un «euro fort» pour attirer les capitaux financiers. C'est là, en effet, le cœur de cette «*jambe économique*» de l'Europe, selon l'expression de Ségolène Royal (interview au journal *Le Monde* du 23/06/06), que les dirigeants du PS considèrent comme intouchable, tout en proposant de fabriquer, à côté, une «*jambe sociale*»...

Le projet envisage que «*les statuts (de la BCE) devront être révisés*» afin qu'une «*priorité pour le plein emploi*» puisse «*inspirer*» cette institution. Cette rédaction est en recul par rapport au texte de la motion finale du congrès du Mans. Celui-ci se prononçait pour «*un contrôle démocratique de la BCE par le Parlement européen*» et il affirmait que «*les objectifs de la Banque centrale doivent inclure la croissance et le plein emploi*».

Et pourtant cette rédaction, déjà, méconnaissait l'essentiel : la politique de taux d'intérêt de la BCE qui conditionne la distribution et la sélectivité du crédit par les banques ordinaires dans tous les pays de l'Union européenne. Son biais systématique, anti-salarié et pro-marché financier, demeurerait épargné, en liaison avec le choix stratégique d'un «euro fort» cherchant à rivaliser avec le dollar pour attirer les capitaux financiers du monde entier.

Le projet du PS est encore moins exigeant et plus vague. Il montre qu'après avoir été obligé de concéder des inflexions de discours face au vote «Non» majoritaire le 29 mai 2005, les dirigeants socialistes refusent de rompre avec le social-libéralisme sur cet enjeu fondamental de l'orientation, de la sélectivité et du contrôle de la politique monétaire de la BCE.

Pourtant, tout dans la conjoncture actuelle montre combien une réorientation est nécessaire, comme le propose le PCF : une nouvelle politique de la BCE devrait, sous le contrôle des parlements européen et nationaux, viser à ce que le taux d'intérêt directeur de cette institution pour «re-financer» les crédits des banques ordinaires soit d'autant plus abaissé que ces crédits servent à financer des investissements programmant plus d'emplois et de formations. Ce taux d'intérêt serait, par contre, relevé pour les crédits servant aux opérations financières ou aux investissements visant à détruire l'emploi.

Simultanément, il s'agirait de mettre en cause le pacte de stabilité de l'euro en retirant du calcul des déficits à maîtriser toutes les dépenses de développement (santé, éducation, recherche, innovation, transports collectifs, logements sociaux, culture, ...) et pas seulement, comme, le propose le PS, les seules dépenses de recherche et d'innovation. Toutes ces dépenses devraient, au contraire, être relancées de

façon concertée, dans le cadre d'un pacte de progrès pour l'emploi, la croissance et les qualifications avec les nouvelles technologies. Cet effort de relance publique devrait être soutenu par la création monétaire de la BCE elle-même, ce qui signifie une mise en cause du traité de Maastricht.

Quel pôle public financier ?

L'acceptation par le PS de la tutelle actuelle de la BCE sur le crédit le conduit, dans son projet, à passer sous silence l'enjeu de la maîtrise et du changement des relations banques/ entreprises si décisives pour l'emploi et un nouveau type de croissance, en France particulièrement. Certes, il n'hésite pas à reprendre l'idée de «*pôle financier public à partir de la Caisse des dépôts et consignations*», ainsi que le PCF l'avance depuis plusieurs années (2). Mais à aucun moment il n'est dit que ce pôle servirait à développer une nouvelle grande mission de service public du crédit permettant de soutenir l'investissement, dans la mesure expresse où il viserait à sécuriser et promouvoir l'emploi et la formation.

Ce pôle, nous dit-on, ne servirait qu'à «*renforcer le rôle de l'Etat dans la détermination de la stratégie des entreprises*». Mais de quel rôle s'agit-il si est acceptée la double tutelle de la BCE et des marchés financiers ? Le rôle de l'Etat ne consisterait-il pas, alors, qu'à soutenir la rentabilité financière des entreprises concernées ? C'est quelque chose de ce genre qui a présidé au renflouement par l'Etat d'Alstom, moyennant une prise de participation au capital, afin de sécuriser les créanciers du groupe en faillite. Et, la rentabilité une fois restaurée au niveau exigé par les marchés, après restructuration contre l'emploi, l'Etat ne revendrait-il pas alors sa participation au privé ?

Le projet du PS suggère même d'accroître le rôle du marché financier dès le niveau local, dans les régions. Il entend, en effet, développer «*les participations publiques dans le capital des jeunes entreprises innovantes avec la création d'un fonds public de participations (capital risque) en relation avec les collectivités locales (régions, agglomérations...), en s'appuyant notamment sur la Caisse des dépôts et consignations*».

Ce choix ne pousserait guère, cependant, les grandes entreprises, déresponsabilisées de fait, à accroître, en coopération, leurs dépenses si insuffisantes de recherche-développement et à en partager les résultats avec les PME. Il entretiendrait, par contre, la frilosité des banques en ce domaine si stratégique pour l'avenir.

Au lieu d'aider la France et l'Europe à s'émanciper des mécanismes et des opérations du marché financier, il est à craindre qu'un tel choix en accentue la tutelle sur le crédit et la monnaie, dessaisissant les salariés, les citoyens, les élus de tout pouvoir réel de maîtrise.

Tout autre est la proposition du PCF de créer, sans attendre, des Fonds régionaux pour l'emploi et la formation (FREF). Tout de suite, ceux-ci pourraient être dotés, dans la quasi-totalité des régions, par des «*crédits d'action et de développement économique*» du budget de chaque Conseil régional dirigé par la gauche. Ces FREF pourraient prendre en charge une partie des intérêts versés par les entreprises aux banques sur leurs crédits d'investissement et de

recherche. Plus ces investissements programmeraient d'emplois et de formations et plus la bonification du taux d'intérêt du crédit par le FREF serait importante. Ces FREF, ouverts à l'intervention et aux propositions des Comités d'entreprise, des salariés, des syndicats et des élus, pourraient alors servir de base pour la constitution d'un Fonds national pour l'emploi et la formation (FNEF). Celui-ci permettrait de soutenir l'investissement dans la mesure où il est accompagné de créations d'emplois et de mises en formation.

Simultanément, les communistes proposent de créer un pôle bancaire public, autour de la Caisse des dépôts et des consignations, avec la banque postale, les caisses d'épargne...et incluant aussi des banques renationalisées. Ce pôle développerait une mission de service public du crédit tendant, au travers de ses coopérations avec le privé en France et en Europe, à entraîner les institutions financières dans un but de sécurisation et de promotion de l'emploi et de la formation. Il développerait, simultanément, le financement privilégié de secteurs relevant de l'intérêt général (logements sociaux, ...). Cela permettrait de faire reculer le rôle du marché financier dans le financement de l'activité économique et d'arracher «*l'économie sociale et solidaire*» à sa banalisation par la rentabilité financière.

Le FNEF, les FREF et le pôle public bancaire pèseraient sur l'orientation de la BCE en présentant à son refinancement de nouveaux crédits, contreparties de nouvelles relations banques/entreprises favorables à l'emploi en quantité et qualité, avec l'essor des recherches, de la formation et des investissements réels associés. Il favoriserait des initiatives nationales et européennes pour une tout autre sélectivité de la politique monétaire de la BCE : le coût de son refinancement pour les banques ordinaires serait d'autant plus allégé que les crédits à re-financer serviraient pour des investissements plus créateurs d'emplois et de formations. Il serait d'autant plus relevé que les crédits à re-financer serviraient à des opérations financières. Et cela marcherait de paire avec un contrôle des parlements européen et nationaux sur la BCE.

IV- Quel statut de l'entreprise, quels pouvoirs des salariés ?

Avec la multiplication des licenciements, avec les restructurations et délocalisations grandit fortement le besoin d'affirmer la responsabilité sociale et territoriale des entreprises.

Le PS cherche à y faire écho tout en persistant à refuser de toucher aux gestions. Au nom des meilleures intentions, il avance même des propositions qui accentueraient la déresponsabilisation sociale et territoriale des groupes.

Les délocalisations :

Le PS se contente de promettre la mise en place d'une «*Agence nationale de ré-industrialisation*» chargée surtout d'essayer de réparer les dégâts causés dans les régions par les décisions de délocaliser. Certes sont envisagées des «*aides ciblées*» censées prévenir les délocalisations et pénaliser les «*patrons voyous*». Mais cela fait-il le poids face aux logiques de délocalisations et aux restructurations sauvages ? Pire, une

telle mesure ne risque-t-elle pas, au total, de fonctionner comme un simple accompagnement des décisions patronales, désarmant, en quelque sorte, les luttes des salariés et des populations par la promesse de compensations qui, en l'espèce, ne pourraient être que modestes ?

Il faudrait, au contraire, comme le proposent les communistes, faire en sorte que les salariés obtiennent des préfets la suspension des décisions patronales contre l'emploi et que, pour obliger les « délocaliseurs » à négocier, ils soient menacés de rembourser toutes les formes d'aides publiques dont ils ont pu bénéficier sur plusieurs années. Il faudrait que les salariés puissent, sur la base de diagnostics contradictoires, faire valoir des contre-propositions susceptibles de disposer de l'appui du crédit bancaire dans les régions. En effet, on ne peut pas être en recul par rapport à ce qu'avaient apporté les articles de la loi de modernisation sociale adoptée par la majorité de « gauche plurielle » et abrogés par la droite. Il faut aller beaucoup plus loin, au contraire, en faisant en sorte que les comités d'entreprises, les délégués du personnel, les organisations de salariés, en concertation avec les populations locales et leurs élus, disposent de pouvoirs étendus d'anticipation et d'orientation, très en amont, des décisions. Au-delà, il faudrait que des conférences citoyennes régionales fixent des objectifs chiffrés de créations d'emplois et de mises en formation et définissent les moyens (financiers, juridiques, ...) incitant et responsabilisant les entreprises et les banques pour leur réalisation, dans une dynamique de résorption effective du chômage et de la précarité, au lieu de belles promesses jamais tenues ou d'un recul sur le niveau d'ambition sociale au nom du réalisme.

1000 rencontres pour un plan d'urgence sociale

Contre le chômage et la misère, pour les salaires et les retraites, pour la santé, le logement, pour faire reculer les discriminations, pour vivre en sécurité, je propose des mesures immédiates : un plan d'urgence sociale.

Marie-George Buffet

Ca suffit !

Pour une grande majorité de Françaises et de Français, la vie est chaque jour plus difficile. Pour des millions d'entrepreneurs, les vacances, cet été, resteront encore de l'ordre du rêve.

Les salaires tellement bas qu'ils rendent les fins de mois impossibles, le chômage, toujours aussi présent, ces délocalisations, faites sous les ordres d'industriels et de PDG toujours plus riches, ce mal logement, généralisé partout dans le pays, cette injustice, toujours aussi forte malgré les discours de Nicolas Sarkozy, jusqu'à ces enfants de sans-papiers que l'on expulse de notre pays de façon inhumaine.

Comme d'habitude, ce sont toujours les mêmes qui font les frais de la politique de la droite ! Et ce sont toujours les mêmes qui en profitent. Monsieur Zaccarias, parti avec plus de 200 millions d'euros de la direction de Vinci, n'a rien à redire à la politique du gouvernement ! Et comme d'habitude, les mauvais coups vont continuer durant l'été : 8 500 postes de professeurs en moins dans les écoles, le projet de privatisation de GDF et donc d'augmentation des tarifs du gaz, des médicaments déremboursés, etc.

L'été devrait être pour chacun et chacun d'entre nous un moment de détente et de rêve. Pour beaucoup, cette période ne sera qu'une répétition des impayables, et toujours les mêmes souffrances. Cette situation ne peut plus durer : il y a bien urgence sociale !

Tout de suite : un plan d'urgence sociale

Il faut une autre politique. En se rassemblant, les forces anti-libérales doivent permettre à la gauche de proposer en 2007 un projet nouveau, apportant de vraies réponses aux problèmes que nous vivons au quotidien. Mais il y a trop de souffrances dans ce pays, trop de besoins insatisfaits, trop de promesses non tenues. Pas question d'attendre. Dès à présent, les communistes avancent des propositions de mesures immédiates. Pour commencer à changer vraiment la vie. Ils organisent durant l'été mille rencontres pour en parler avec vous.

PCF

Les cotisations sociales patronales :

● Le PS entend pérenniser la CSG en la fusionnant avec l'impôt sur le revenu. Cela aurait pour effet de transformer définitivement ce prélèvement en contribution fiscale, contre son statut actuel de cotisation. La différence tient en ce qu'une cotisation est pré-affectée : elle ne peut être utilisée que pour financer les retraites, la Sécurité sociale ou l'assurance chômage. Un impôt, au contraire, peut être utilisé pour financer n'importe quelle dépense publique, des avions de combat aux exonérations de cotisations sociales patronales, en passant par les intérêts de la dette publique.

Au-delà, cette proposition, qui fait consensus avec la droite, ne traduit-elle pas une volonté de fiscaliser le financement de la protection sociale à partir, surtout, des revenus du travail et de remplacement des salariés et de leurs familles

L'essentiel de la CSG est en effet prélevé sur les revenus des salariés, retraités et chômeurs. Pour une part très résiduelle, sont impliqués les revenus financiers, mais des seuls ménages cependant.

Il est un fait que la place prise par la CSG dans le financement de la protection sociale a été acquise, en parallèle à un recul des cotisations des entreprises et à l'explosion des déficits sociaux, au gré des alternances politiques. Et, pourtant, le projet du PS se félicite du basculement opéré en 1998 des cotisations sociales maladie vers la CSG en affirmant que cela contribue à ce que les prélèvements sociaux « cessent de pénaliser l'emploi » !

● Il entend même, semble-t-il, accentuer le mouvement en calculant les cotisations sociales patronales « sur l'ensemble de la richesse produite et non sur les seuls salaires ». Il prétend ainsi favoriser les PME intensives en main d'œuvre par rapport aux grands groupes. Il est légitime d'en douter. En effet, comme le propose J. Chirac, il envisage d'introduire les profits d'exploitation dans la base de calcul des cotisations sociales, en substituant aux salaires versés la valeur ajoutée. Or, les profits sont beaucoup plus volatiles que les salaires, malgré l'ampleur de la précarisation : en phase de récession ils décrochent beaucoup plus et plus vite. Un tel calcul des cotisations sociales patronales inscrirait donc dans le financement de la protection sociale le besoin de soutenir les profits ! De plus, une telle mesure, en contradiction avec d'autres attendus du projet, pénaliserait l'investissement et encouragerait, en réalité, les délocalisations : la valeur ajoutée peut être plus ou moins délocalisée de façon discrétionnaire, selon les pratiques de prix de transferts entre filiales d'une même multinationale notamment. Par contre, pour délocaliser les salaires, il faut des décisions encadrées juridiquement et qui peuvent être contestées par les salariés et les populations. Bref, la proposition socialiste revient, en fait, à déresponsabiliser les entreprises par rapport à la quantité et à la qualité des emplois que cristallise la masse salariale.

Au contraire de ce que cherche à accréditer une propagande bon marché dont le projet du PS lui-même se fait implicitement l'écho, l'indexation des cotisations sociales patronales sur les salaires ne signifie nullement que ces cotisations sont prélevées sur la masse salariale versée, mais que celle-ci sert seulement de base pour leur calcul. Et cela entraîne deux conséquences :

- Les cotisations sont prélevées sur la valeur ajoutée hors-salaires de l'entreprise ;
- L'entreprise est incitée à gagner en productivité autrement qu'en cherchant à réduire l'emploi et, ainsi, à faire pression sur la masse salariale.

On mesure alors la portée alternative des propositions du PCF avec :

- Le maintien d'un calcul des cotisations sociales patronales en fonction des salaires versés ;
- Une modulation du taux de cotisations sociale patronale en fonction d'un ratio rapportant la masse des salaires versés dans chaque entreprise à la valeur ajoutée globale de cette dernière (valeur ajoutée + produits financiers) ;
- Dans l'immédiat et en attendant que la modulation monte en régime, la création d'une cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des banques au même taux que les salaires. Le rendement de cette cotisation, dissuadant de mettre l'argent sur des placements financiers, tendrait, par la suite, à diminuer, tandis qu' accélérerait une croissance pérenne des recettes liées à la modulation du taux de cotisation patronale. Ce dispositif avantagerait les PME par rapport aux groupes.

La taxe professionnelle :

Le projet du PS se prononce aussi pour une réforme de la taxe professionnelle, l'un des impôts essentiels à la vie des collectivités territoriales et à la démocratie locale. A taux unique, la taxe professionnelle serait assise sur la valeur ajoutée de chaque entreprise, alors qu'aujourd'hui elle demeure assise sur la valeur du capital matériel des entreprises. Ce serait donc un recul grave, car, aujourd'hui, c'est le seul impôt sur le capital des entreprises, incitant donc ces dernières à ne pas trop le gâcher.

C'est sous un gouvernement Jospin que le PS avait supprimé, dans le calcul de la taxe professionnelle, la référence aux



salaires versés, pour ne garder que la seule référence aux machines et bâtiments des entreprises.

Le PCF, en avait pris acte. Mais, il avait alors proposé (et propose toujours) d'élargir la base de cet impôt local aux actifs financiers des entreprises et des banques. Ceux-ci, en 2002, représentaient une valeur de 3560 milliards d'euros. Un prélèvement très faible de 0,3% à 0,5% aurait alors permis une recette supplémentaire de 10 à 18 milliards d'euros qui auraient pu alors être péréquats entre les différentes collectivités selon les besoins des populations. L. Jospin et D. Strauss-Kahn n'avaient pas voulu donner suite à cette proposition.

Pourtant, une telle réforme donnerait naissance à un grand impôt moderne décentralisé pour l'efficacité du capital, responsabilisant socialement et territorialement les entreprises en les encourageant à développer des investissements créateurs d'emplois qualifiés, au lieu des placements financiers. Un tel impôt permettrait ainsi de faire reculer le chantage à la localisation des activités sur les collectivités territoriales et leur mise en concurrence par l'attractivité, tout en diminuant le poids de la taxe d'habitation sur les salariés et leurs familles.

Entreprises et services publics :

Le projet du PS est quasiment silencieux sur la question des entreprises publiques. Il ne s'engage pas à cesser les privatisations et, moins encore, à faire revenir sous contrôle public et social des entreprises et banques privatisées. Ceci signifie, en réalité, qu'il n'entend, pour l'heure, en aucune façon essayer de faire prévaloir de nouvelles finalités et de nouveaux critères pour la gestion des grandes entreprises et des banques. Pourtant c'est la domination de la rentabilité financière qui pousse à les déresponsabiliser toujours plus, socialement et territorialement.

Par contre, il promet de définir des «missions de service public», des schémas régionaux de service public, une loi-cadre sur le service public.

Ce faisant, ne s'inscrit-il pas dans le consensus «eurolibéral» que portait le projet de traité constitutionnel rejeté par les Français le 29 mai 2005, tendant à découpler services et entreprises publics ? Dans ce cadre, on ne se préoccuperait plus que des «missions de service public», lesquelles pourraient être confiées à des entreprises privées, moyennant un cahier des charges. L'expérience montre qu'un tel modèle fait le lit de la privatisation et transforme les cahiers des charges, aussi complets soient-ils, et les « missions de service public » en peau de chagrin face à la pression des exigences de rentabilité financière des opérateurs privés. L'exemple des délégations de service public de l'eau à Véolia, Suez-Lyonnaise ou la SAUR est dans toutes les têtes.

Le PS promet cependant de réintroduire «le contrôle public à 100% d'EDF» et la mise en place d'un «pôle public de l'énergie entre EDF et GDF». Tout cela est bel et bon, mais l'expérience montre que le seul contrôle public à 100% du capital d'EDF, par exemple, n'a pas empêché la fuite en avant de ce groupe dans une ruineuse croissance financière avec le rachat d'opérateurs historiques privatisés à l'étranger, notamment en Amérique latine. C'est d'une véritable appropriation sociale du capital, de la gestion, des financements et des coopérations dont EDF et GDF auraient besoin avec la construction de nouvelles liaisons entre salariés et usagers.



Et on se demande alors pourquoi ce qui serait valable pour EDF et GDF ne le serait pas non plus pour France Télécom, la Poste et la banque postale ..., sans parler de la distribution de l'eau. On note à ce propos le silence du PS sur le statut de Véolia ou de la Lyonnaise-Suez sans l'appropriation sociale desquelles le droit à la municipalisation de l'eau des collectivités locales, qu'il prétend vouloir conforter, risque d'être un trompe-l'œil. Et pourquoi ne pas affirmer la nécessité de grandes entreprises publiques d'un nouveau type dans l'industrie comme dans les services, aux entreprises et aux personnes, en liaison avec la volonté de sécuriser et promouvoir des filières industrielles aujourd'hui gravement mises en cause par les gestions des grands groupes privés ?

La démocratie à l'entreprise parent pauvre :

Enfin, le chapitre de la démocratie sociale dans le projet du PS est d'une minceur saisissante au plan des droits et des pouvoirs effectifs des salariés dans les entreprises. Il promet, en effet, «une loi pour que les salariés puissent participer à toutes les décisions qui relèvent de l'avenir de l'emploi et des salaires» et à propos des OPA. L'énoncé est pour le moins obscur.

Il laisse cependant penser que cette loi pourrait imposer une double limitation à l'intervention des salariés dans la gestion des entreprises :

- Il ne s'agirait que d'une «participation», avec tout ce que cela peut sous-entendre d'intégration aux objectifs patronaux, à contrario des pouvoirs d'opposition, de suspension, d'investigation et de contre-proposition qu'avance le PCF ;
- Cela ne porterait que sur les seules décisions concernant «l'avenir de l'emploi et des salaires» et donc écarterait les choix stratégiques et financiers des entreprises.

Il faut bien reconnaître que le projet du PS ne fait guère dans l'innovation sociale. Il annonce : «Les salariés auront, par l'intermédiaire de leurs représentants, le droit de vote dans les instances décisionnaires de l'entreprise (Conseil d'administration ou Conseil de surveillance)». La belle affaire ! Cela n'a-t-il pas déjà existé, dans les entreprises publiques et nationalisées ? Et est-ce que cela a empêché la polarisation de la gestion de ces entreprises sur la rentabilité financière, jusqu'aux privatisations si encouragées par le gouvernement Jospin ? Et pourtant, ces représentants des salariés dans les conseils d'administration n'avaient-ils pas leur mot à dire sur toutes les décisions et pas seulement celles qui «relèvent de l'avenir de l'emploi et des salaires» !

V- Alors quel niveau réel d'ambition sociale ?

- Le cœur des propositions sociales du projet du PS vise à «construire avec les partenaires sociaux une sécurité professionnelle».

L'énoncé fait écho, bien sûr, au mot d'ordre de « sécurité sociale professionnelle » cher à la CGT et que n'a pas hésité à reprendre, tel quel, N. Sarkozy, avec une formidable démagogie, dans son discours d'Agen.

Il semble exprimer, en même temps, une certaine autocritique en pointant la nécessité de «construire avec les partenaires sociaux», autocritique que L. Jospin a faite plus nettement encore dans un article publié dans *Le Monde* le 28 juillet dernier (3). Certes, l'autocritique s'arrête là.

Mais tout l'enjeu est alors de savoir sur quel contenu effectif d'orientation l'Etat entend, cette fois, construire avec «les partenaires sociaux», sachant que tous ne sont pas sur le même pied d'égalité : le chômage de masse confère aux patrons une énorme asymétrie de pouvoir, au détriment des salariés ; et, du fait de leur monopole sur la gestion des entreprises, ils bénéficient d'une énorme asymétrie d'information. Et c'est là que les choses se compliquent.

Prenant acte de ce que le conflit du CPE « a marqué le rejet catégorique des Français(..) de la précarisation générale du travail », le projet du PS conclut : «L'heure n'est plus au rafistolage, il faut repenser tout le système».

Très bien ! Mais la proposition d'une «grande négociation sur la Couverture Professionnelle Universelle (CPU)» permet-elle d'envisager une transformation si profonde et si progressiste que cela ? On peut raisonnablement en douter en l'état. Car de quoi s'agit-il ?

Cette CPU est censée, pour l'heure, promettre à chaque personne en difficulté d'emploi de disposer d'une garantie à trois niveaux : l'emploi, les ressources, la formation professionnelle. Le nouveau système unifierait ainsi les «droits des demandeurs d'emploi» avec une refonte de l'assurance chômage en deux compartiments : Une «garantie de ressources de base, ouverte à tous les actifs privés d'emploi, serait financée par la solidarité nationale» d'un côté ; d'un autre côté, la mission de l'UNEDIC serait réduite à un «régime complémentaire, proportionnel au dernier salaire» géré par les partenaires sociaux.

Ainsi présentée, la proposition intrigue. Ne revient-elle pas finalement à beaucoup réduire le champ de compétences de l'UNEDIC en matière d'assurance chômage, ce qui signifierait, aussi, une réduction de la responsabilité et de l'implication des entreprises dans l'indemnisation et le retour à l'emploi des chômeurs ? Simultanément, l'impôt prélevé sur le revenu des ménages, c'est à dire, en réalité, pour l'essentiel, sur le revenu des salariés et de leurs familles, pourvoirait au financement d'une allocation de base universelle. On comprend mieux ici l'importance accordée par le PS à la fusion de l'impôt sur le revenu et la CSG, malgré sa connotation si social-libérale.

Le projet promet, sur cette base, que «chaque demandeur d'emploi bénéficiera d'un accompagnement individualisé dans un dispositif comportant un bilan, la formation professionnelle et un référent unique».



Il faut ajouter à tout cela la promesse d'une allocation d'autonomie pour les jeunes «dans le cadre d'un parcours de formation et de recherche d'emploi», le «programme d'entrée dans la vie active (EVA)» proposé par M. Aubry. Celui-ci crée un nouveau contrat spécifique assorti d'obligations (4) et financé par «une ré-allocation» des allocations familiales, des demi-parts fiscales, des bourses, du supplément familial de traitement dans la fonction publique, des aides à l'emploi dont bénéficient les jeunes... Ainsi conçu, ce dispositif contribuerait aux pressions à la baisse du coût salarial de l'emploi, à partir des jeunes, tout en déshabillant certains adultes de droits existants, sous prétexte de rendre ces derniers plus justes. Surtout, rien de neuf n'est proposé pour faire reculer le refus des entreprises de créer des emplois stables et correctement rémunérés, en masse, et d'en réserver une part très importante aux jeunes.

Il paraît indispensable de relier toutes ces propositions à la promesse, avancée par ailleurs, d'une amélioration de «la complémentarité temporaire des revenus du travail et des prestations sociales». Plus prosaïquement, cela pourrait signifier un encouragement accru à faire accepter par les RMistes des emplois à très bas salaire, au lieu de réévaluer ce minimum social et de mettre le paquet sur les dépenses de formation et d'insertion pour les personnes concernées afin de faciliter leur retour à un emploi décent choisi.

Surtout, le PS annonce, désormais, qu'il entend simplifier les aides sociales «en intégrant les minima sociaux comme le RMI et diverses allocations au sein d'un Revenu de Solidarité Active (RSA)». Il est légitime de penser que, compte tenu de la très modeste augmentation envisagée pour le SMIC (voir plus bas), ce RSA risque d'être bien faible.

Au total, semble prendre forme la perspective d'une allocation de base unique se substituant à tous les revenus actuels de remplacement des chômeurs, comme des RMistes, auxquels s'ajouterait une «ré-allocation» de droits existants, en matière fiscale, familiale et sociale. Cette allocation serait notamment financée à partir de l'impôt sur le revenu des ménages, lequel, rappelons-le, serait fusionné avec la CSG en un «impôt citoyen sur le revenu».

Sans doute, tout cela est-il influencé, peu ou prou, par le système danois dit de «flexsécurité» invoqué comme modèle social tant par les dirigeants actuels du PS que par N. Sarkozy ou J. Chirac. Ce système, on le sait, a été conçu pour déresponsabiliser totalement les entreprises, jusqu'à la liberté de licencier. Il est financé par l'impôt sur les ménages (salariés et retraités pour l'essentiel) ; en contrepartie de quoi les victimes du chômage bénéficient d'indemnités plus importantes qu'en France et d'un accès à la formation. Cependant, ce dispositif fonctionne de façon telle qu'un quart de la population disposée à travailler passe chaque année par l'indemnisation du chômage, tandis que les gens reconnus comme «invalides» ou «inadaptés» sont kyrielle, dégonflant d'autant les statistiques des demandeurs d'emploi. Enfin, les chômeurs subissent des pressions et une surveillance de tous les instants pour leur faire accepter des emplois ou activités qui peuvent être non désirés.

Cependant, malgré ce «modèle», le système proposé par le PS risque, en l'état, d'être autrement plus décevant et de déboucher sur des garanties de niveau bien plus faibles. En effet, d'un côté, on fiscalise sur le dos des salariés et on déshabille Pierre pour habiller Paul, tandis que, de l'autre, non seulement on refuse de toucher aux gestions des entreprises tournées contre l'emploi et, plus encore, de leur imposer des obligations sociales, mais on persiste à ignorer l'enjeu de la mobilisation du crédit et des banques, si décisif pour la création d'emplois de qualité en quantité. Soit dit en passant, d'ailleurs, le Danemark n'est pas membre de la zone euro et subit donc, à ce titre, une contrainte beaucoup moins forte sur son crédit bancaire que la France, membre elle de la zone euro. Il peut donc mobiliser sa politique monétaire au service du soutien de l'activité et de l'emploi, tandis que la France demeure prisonnière, elle, du dogmatisme monétaire de la BCE.

Dans ces conditions, la réaffirmation que promet le PS de la primauté du C.D.I. sur toute autre forme de contrat de travail risque de relever, en pratique, du vœu pieux. Quoi qu'il en soit, elle ne retirera rien à la précarité fondamentale du contrat de travail, fut-il à durée indéterminée, au contraire.

Pour le PCF, un double principe de base doit être respecté :

- Rompre avec la mise en concurrence des salariés par la baisse du «coût salarial» ;

- Sécuriser vraiment tous les moments de la vie active, et non précariser sous quelque forme que ce soit. Cela doit concerner le passage des jeunes de la fin des études à l'emploi stable et correctement rémunéré, les parcours professionnels de chaque salarié, le passage des «seniors» de la fin de vie active à la retraite.

S'agissant des jeunes, par exemple, leur passage à l'emploi stable doit être sécurisé de façon telle que l'emploi des autres salariés s'en trouve conforté. Les communistes proposent un contrat de sécurisation emploi-formation à durée indéterminée s'insérant dans un dispositif institutionnel doté de deux volets :

- Un volet formation-insertion, plus ou moins important selon les diplômes et la qualification de l'intéressé(e). Rémunéré comme l'emploi, il pourrait être soutenu par un financement public. Il serait inclus dans un contrôle avec la participation de l'AFPA, du service public de la formation continue et de l'inspection du travail ;

- Un volet emploi, avec un travail payé au même taux de salaire horaire que les autres salariés de même qualification et de même poste.

Le financement de ce dispositif ne s'appuierait pas sur des baisses de cotisations sociales de l'employeur incitant à réduire les «coûts salariaux». Outre les financements publics et les prélèvements pour la formation, il s'appuierait sur une incitation par le crédit : son taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé qu'il servirait à financer des investissements programmant plus d'emplois et de formation avec les FREF (voir plus haut). Des obligations importantes d'emploi des jeunes seraient imposées aux entreprises. Celles qui ne les respecteraient pas seraient pénalisées, notamment par un prélèvement contribuant à financer le volet formation-insertion de ce nouveau dispositif.

Au-delà, le PCF propose d'engager, dès 2007, la construction d'un système universel de Sécurité d'emploi ou de formation pour chacun-e à partir de trois chantiers immédiats nécessitant l'intervention des salariés et des populations.

Chaque année et pour chacun de ces chantiers, des objectifs chiffrés contraignants et révisables seraient établis au terme d'évaluations citoyennes, dans le cadre de « conférences régionales et nationale ».

- L'indemnisation du chômage et les aides au retour à l'emploi :

Les taux d'indemnisation du chômage seraient fortement revalorisés en lien avec une campagne sur la bonne indemnisation comme base de conditions de vie favorisant la réinsertion. Une modulation des cotisations chômage des employeurs pénalisant ceux qui précarisent serait instituée. Le PARE et ses succédanés seraient abrogés. On viserait l'ouverture de négociations pour une nouvelle convention UNEDIC permettant de développer considérablement les moyens alloués au retour à l'emploi choisis des chômeurs avec des formations elles-mêmes choisies.

- La transformation des emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés :

Le contrat nouvelle embauche (CNE) serait abrogé. Un plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire serait mis en place dès le début du quinquennat. Une lutte déterminée serait engagée contre les abus du recours à l'intérim ou aux CDD sous le motif de surcroît d'activité. Un plafond maximum, par entreprise, de recours à l'emploi précaire (5% de l'effectif total) devrait entraîner la titularisation de trois quarts des précaires. Un statut de transition serait conçu pour permettre aux gens concernés de sortir de la précarité, avec l'appui d'une nouvelle institution complétant le service public de l'emploi et qui leur garantirait l'accès à l'emploi stable ou à des activités socialement utiles, avec l'assurance d'un revenu décent et d'une bonne formation choisie si nécessaire. Dès le début du quinquennat une mission parlementaire examinerait la possibilité d'incitations financières à des contrats entre divers employeurs permettant de passer d'un emploi à un autre en toute sécurité et promotion, au lieu d'être rejeté par un contrat précaire.

- La sécurisation des parcours professionnels :

Face aux plans de suppressions d'emplois, les salariés et leurs institutions représentatives auraient la possibilité d'obtenir des préfets des moratoires suspensifs. Ils pourraient faire prendre en compte des propositions alternatives pour permettre à tous les personnes concernées, soit d'être maintenues dans des emplois modernisés avec de bonnes formations à l'appui, soit de garder leur contrat de travail jusqu'à pouvoir être reclassées dans de bonnes conditions choisies. Dès le début du quinquennat, un projet de loi cadre organiserait les nouveaux pouvoirs dont disposeraient les comités d'entreprises et représentants du personnel, mais aussi les élus territoriaux, pour contribuer à la prévention des difficultés d'emploi. Il s'agirait aussi de concevoir de nouveaux types de contrats de travail, avec de nouvelles institutions, pour organiser le passage d'un emploi à un autre ou d'un emploi à une formation, afin que les travailleurs dont l'emploi disparaîtrait puissent revenir à un meilleur emploi sans aucun passage par le chômage.

C'est, sans doute, en matière de salaire que l'extrême modestie de l'ambition sociale est pleinement assumée par le PS. Son projet reprend une promesse qui se veut emblématique, empruntée à L. Fabius : *«porter le SMIC au moins à 1500 euros bruts avant la fin de la législature»*.

Un calcul simple montre que cela signifierait un rythme de progression annuelle de 3% en moyenne de ce minimum conventionnel, d'ici à 2012. Déjà cela a fait dire, malicieusement, à J. Chirac que le très faible «coup de pouce» donné, le 1er juillet, au SMIC par le gouvernement Villepin est inscrit dans la même trajectoire. C'est dire l'ambition !

Jean-Jacques Chavigné, socialiste de gauche, dans le numéro de mai-juin/été 2006 de la revue *«Démocratie et socialisme»*, montre de façon parlante, combien est dérisoire, en l'état, la promesse du PS : *«L'augmentation réelle du SMIC mensuel brut proposé par le projet socialiste n'est donc que de 100 euros (..) entre 2005 et 2012. 100 euros, sur 7 ans (juillet 2005 à 2012) cela représente une augmentation annuelle de 14 euros bruts (92 F) et de 11 euros nets (72 F) du SMIC mensuel»*.

Il est clair que ce ne serait donc pas le SMIC qui contribuerait, dans une telle épure, à re-dynamiser les politiques salariales : son augmentation n'est répercutée de façon dégressive que jusqu'à 1,4 SMIC.

Le PS assure cependant vouloir augmenter le pouvoir d'achat «*par la négociation sociale*». Il s'agirait notamment de la mise en place d'une «*conférence nationale annuelle tri-partite*» qui aurait pour objectif de «*débattre des orientations et des propositions en termes de politique salariale pour rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital et rénover les grilles de classification*».

C'est précisément là que le bât blesse : on ne bouge rien à la façon dont les richesses sont produites – ça c'est l'affaire de l'entreprise, du marché, donc pas touche ! – et on se contente d'essayer de mettre tout le monde d'accord pour «*rééquilibrer*» le partage du gâteau.

Mais de quel partage peut-il s'agir quand le gâteau, lui-même, tend à se rétrécir et qu'une part grandissante est engloutie par le marché financier ? On risque d'aller vite vers un partage entre salariés d'un morceau de plus en plus insuffisant, à l'image des 35 heures telles qu'elles ont été conçues et financées par les lois Aubry.

Outre le tripartisme très traditionnel, qui laisse hors du coup les jeunes, les chômeurs, les retraités... on finit par se demander si, ainsi conçue, une telle conférence ne viserait pas, surtout, à obtenir la «*paix sociale*», via un «*pacte social*» permettant la poursuite d'une gouvernance favorable à la domination des capitaux financiers.

On demeure d'ailleurs écrasé d'interrogations quand on lit qu'«*en cas de carence ou d'échec de la Conférence, la loi pourra fixer une nouvelle méthode de négociation*».

Le PCF se place dans une perspective différente. Il propose que, dès 2007, le SMIC brut soit porté à 1500 euros et que soit engagée une nouvelle dynamique salariale, en lien avec un puissant essor des qualifications et, donc, de l'effort de formation des entreprises. Une Conférence nationale annuelle est effectivement nécessaire. Mais elle devrait concerner tous les acteurs de l'emploi, au-delà du tripartisme si traditionnel, et notamment les organisations de jeunesse, les associations de chômeurs, les mouvements féministes, sans parler des élus de terrain... Surtout, elle ne devrait pas être limitée à la seule question des salaires. Elle devrait aussi concerner les minima sociaux, les revenus de remplacement, et se poser la question du traitement des revenus financiers, immobiliers et fonciers du capital. Elle devrait, inséparablement, déboucher sur des objectifs chiffrés et contraignants de créations d'emploi et de mises en formation engageant systématiquement la nouvelle majorité parlementaire et nécessitant de responsabiliser les entreprises et les banques. Une telle conférence se devrait, alors, de traiter des questions sous-jacentes relatives aux moyens financiers (incluant l'appel au crédit, avec le FNEF et le pôle public bancaire) et aux pouvoirs (de l'entreprise à l'Etat).

Cette Conférence nationale annuelle pourrait être préparée et conditionnée par des conférences citoyennes régionales pour élaborer des objectifs chiffrés contraignants d'emplois et de formation (voir plus haut).

VI- Le monde et l'Europe

Le projet du PS annonce vouloir «*combattre les effets du capitalisme financier*», mais pas le capitalisme financier lui-même. : lutte contre le blanchiment d'argent sale, taxe Tobin et, même, sélectivité des aides publiques aux entreprises cotées en bourse selon «*l'engagement du bénéficiaire de ne pas réaliser de plan de licenciement alors qu'il a dégagé des profits substantiels*». Certes, rien ne dit à partir de quel niveau des profits pourront être considérés comme substantiels...

Ces intentions sont bien évidemment toutes conditionnées à la réalisation d'accords internationaux nouveaux. Il faudrait, en quelque sorte, attendre que ces accords soient signés pour espérer commencer à bouger un peu les choses. Sans doute faudra-t-il attendre longtemps, si la France n'engage pas tout de suite le chantier, pour ce qui lui revient. Or, on sait que rien dans le projet du PS ne pousse à responsabiliser les grands groupes sur l'emploi et le social, rien ne va dans le sens de la conquête de pouvoirs effectifs de contrôle et d'intervention des salariés, des citoyens, des élus sur les flux financiers des entreprises et sur les relations banques / entreprises. Bref, rien n'est envisagé pour la France, «*ici et maintenant*», dès 2007, qui permettrait de commencer le combat contre la domination européenne et mondiale des marchés financiers, par la promotion de nouveaux principes, règles, institutions, ouvertes à la créativité et à l'apport des autres peuples, et crédibiliserait ainsi les intentions proclamées. Au contraire bien des points du programme du PS tendraient à accentuer l'immersion de la France dans la finance globalisée.

Tout cela ressemble plus à un clin d'œil électoraliste aux alter-mondialistes qu'à un véritable programme de travail.

Il est aussi question de «*réformer la gouvernance mondiale*» : ONU économique, réforme de l'OMC, renforcement des pouvoirs de l'OIT, création d'une organisation mondiale de l'environnement... Comment ne pas être d'accord ? Mais on voudrait surtout savoir le sens concret des réformes ainsi proposées et ce qu'est prête à engager la France, tout de suite, pour ce qui la concerne.

Par exemple, la réforme du FMI et de la Banque mondiale viserait à «*placer la lutte contre la pauvreté et l'accès aux biens publics au cœur de leurs missions en remettant en cause la politique de conditionnalité*».

C'est un peu court et, pourtant, peu crédible. En effet, si la lutte contre la pauvreté n'est pas inscrite dans une lutte déterminée contre le chômage et pour un large accès de toutes les populations à la formation et à la culture, alors l'intention proclamée ne sera que promesse verbale. En effet, de plus en plus, désormais, la pauvreté est liée au chômage dans les pays en développement et émergents du fait de l'exode massif et continu des populations des campagnes vers les villes. De plus, l'insuffisance criante des efforts de formation dans ces pays conduit à de très graves pénuries de main d'œuvre qualifiée, tandis que l'accès aux soins, à l'énergie, aux transports collectifs, à l'eau potable, au logement social... est rendu difficile, voire impossible du fait des politiques d'ajustement structurel et des privatisations exigées par le FMI et la Banque mondiale aujourd'hui.

En fait, il faudrait que ces pays puissent, eux-mêmes, disposer d'un pouvoir monétaire. C'est le grand silence là-dessus dans le projet du PS. Pire, rien n'est dit sur le dollar et sa domination étouffante sur le système monétaire international. Comment croire alors aux intentions proclamées de réforme du FMI...

Il y a là une différence forte avec le programme du PCF qui propose que la France, en se rapprochant des pays en développement et émergents, au lieu de rester soumise à l'Alliance Atlantique, engage très vite des initiatives de portée internationale pour une réforme profonde du FMI, et œuvre à promouvoir une monnaie commune mondiale de coopération, à partir des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) de cette institution, faisant reculer le rôle du dollar. C'est indispensable si on veut vraiment promouvoir des biens communs à toute l'Humanité.

Le manque d'ambition pour le monde, explicable par le refus de chercher à s'inscrire dans une alternative au capitalisme financier, conduit au manque d'ambition pour l'Europe tout entière immergée dans cette mondialisation.

Certes, les dirigeants du PS, réalistes, prennent acte du fait que les Français ont définitivement rejeté le projet de traité constitutionnel qu'on a essayé de leur « vendre » en mai 2005. Leur projet propose « l'élaboration d'un traité strictement constitutionnel » organisant les pouvoirs politiques de l'Union (Parlement européen, Président de la Commission européenne, Conseil européen, « Président pour l'Europe »). Ce nouveau projet serait soumis au peuple par référendum, une fois renégocié.

Mais pas question de toucher aux pouvoirs économiques de cette Union (marché unique, politiques communes, BCE et Pacte de stabilité..) et, donc, pas question de refaire délibérer

les Français là-dessus à partir de nouvelles propositions. D'un côté, donc, avec un Traité constitutionnel étroit, on développerait présidentialisme et fédéralisme européens, dessaisissant salariés et citoyens de tout pouvoir d'intervention et d'orientation de la construction européenne. D'un autre côté, on laisserait fondamentalement inchangé le pouvoir « indépendant » de la BCE, au service de la domination du marché financier, poussant à une mise en concurrence toujours accrue des européens entre eux. Est-ce pour cela que la majorité du peuple de gauche a voté « non » le 29 mai 2005 ?

Aussi, on ne s'étonnera pas du manque de novation et d'audace du « plan de relance européen » proposé, pour 2007, par le projet du PS lequel, à aucun moment, ne pose la question de la mobilisation de nouveaux moyens pour faciliter le rattrapage, sans déflation sociale et mise en concurrence aveugle, des pays et régions en retard. ■

(1) Il déclare au journal « Les Echos » (27/06/06) : « S'il s'agit d'abroger d'un trait de plume la loi Fillon pour en revenir à la situation d'avant, c'est non... ».

(2) On se souvient d'ailleurs comment, trahissant une promesse écrite faite à Robert Hue sur la création d'un tel pôle, D. Strauss Kahn, alors ministre de l'économie, avait fini par imposer une réforme rétrograde banalisant les caisses d'épargne et préparant le terrain à leur immersion actuelle dans le marché financier.

(3) L'ancien Premier ministre écrit : « (...) Cela implique des choix économiques et sociaux pertinents de la part de la gauche, mais également, cette fois, la pratique d'un dialogue systématique et approfondi avec les partenaires sociaux ».

(4) La proposition initiale en a été faite dans une contribution commune sous égide de Martine Aubry au congrès du Mans. L'EVA serait un contrat, conclu pour tous les jeunes sortis de l'école (secondaire), de 18/20 ans à 24/25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés. Ce contrat ouvrirait accès à un « capital de droits à la formation d'un minimum un an, pouvant aller jusqu'à 3 à 5 ans, pour usage fractionné et en alternance ». Il donnerait un droit « à une première expérience professionnelle » dans le public ou le privé, ainsi qu'à un « référent unique (parrain issu de l'entreprise ou agent du SPE) ». Ce contrat donnerait droit à une bourse ou une allocation d'autonomie se substituant en tout ou partie aux actuelles aides fiscales, familiales ou sociales. En contrepartie, le jeune serait tenu d'accomplir un « service civil obligatoire », sous forme « d'un certain nombre d'heures de travail mises à la disposition de la collectivité, à temps plein ou temps partiel sur une durée plus longue, ou en périodes disjointes ».

